

République Française

Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil municipal

Séance du vendredi 17 mars 2023

Extrait du registre des délibérations

Le vendredi dix-sept mars deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le dix mars 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE, Elodie RAYMOND

Absents(tes) excusée(s) : M.M Jérôme CHOPIN (pouvoir à Jean-Marc DESHOMMES), Laurent CLISSON (pouvoir à Catherine GUIBERT) Kevin DOFAL, Marie-Anne EON (pour à Sylvie FILATRE), Yves LE GALL (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Sunita LE ROUX (pouvoir à Elodie RAYMOND), Léna MONNIER, Viviane SAINT-DENIS

Monsieur David EGASSE est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-17/03-20 Adoption du Budget Primitif 2023 – Budget annexe « Boulangerie »

Monsieur le Maire présente le projet de Budget annexe « Boulangerie » pour l'année 2023.

Il propose au conseil municipal, d'adopter le Budget annexe « Boulangerie » pour l'année 2023 comme suit :

- ✓ Section d'investissement (vote par chapitre)
- ✓ Section de fonctionnement (vote par chapitre)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Adopte le Budget annexe « Boulangerie »** pour l'année **2023** tel qu'annexé à la présente délibération
- **Adopte le Budget annexe « Boulangerie »** pour l'année 2023 comme suit :
 - Section d'investissement (vote par chapitre)
 - Section de fonctionnement (vote par chapitre)

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

